

Il ressort de tout cela que le Pacte de Varsovie pourrait avoir à jouer dans la transition vers un système de sécurité coopérative un rôle plus important qu'on ne le supposait en général. Il se peut que les pays de l'Europe de l'Est y voient un moyen de transformer leurs relations de sécurité avec l'Union soviétique et de stimuler l'intérêt de l'OTAN à bâtir des institutions paneuropéennes de sécurité.

Bien que la transformation des alliances puisse conduire à un tel système, nous ne croyons pas que ce soit ou doive être le seul moyen. L'inconvénient, voire le danger d'une politique de sécurité menée par des alliances, c'est que les mentalités risquent de ne pas changer; des institutions mises sur pied à des fins de dissuasion militaire ne sont pas nécessairement aptes à bâtir de nouvelles amitiés. Même si les alliances continuent de manifester leur aptitude à changer, on doit commencer dès maintenant à bâtir d'autres structures de sécurité coopérative qui finiront par remplacer, selon toute vraisemblance, les alliances. C'est à cet égard que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a un rôle à jouer.

Certains pensent que, en s'institutionnalisant davantage, la CSCE (qui comprend les pays de l'Europe du Nord et de l'Est ainsi que l'Union soviétique, les États-Unis et le Canada) pourrait devenir la superstructure de la sécurité européenne sur le plan tant militaire que, jusqu'à un certain point, économique. Force est de constater que certains Allemands ne sont pas du tout d'accord. M. Michael Sturmer a fait des remarques particulièrement caustiques à ce sujet : «La CSCE ne peut pas assurer la sécurité. Ce n'est, à de nombreux égards, qu'une utopie. Elle peut huiler la machine et faciliter les choses, sans plus. Chaque fois qu'il y a véritablement crise, la CSCE pratique la politique de l'autruche. Après tout, elle n'a même pas de gardien de nuit.»

Nous nous pressons d'ajouter que d'autres ont été plus positifs. Selon M. Weileman, de la Fondation Konrad Adenauer, il commence à se dégager «un consensus assez large» sur trois éléments du rôle de la CSCE en matière de sécurité : 1) surveillance du contrôle des armements; 2) centre de règlement des conflits; et 3) conseil des ministres des Affaires étrangères. Nous sommes, quant à nous, en faveur de la CSCE et pas seulement parce qu'elle offre un bon moyen au Canada de continuer à participer à l'Europe. Au delà du dialogue entre les alliances, il est essentiel que nous commençons sans tarder à mettre sur pied des institutions de sécurité paneuropéennes. Ces institutions serviraient à rétablir la confiance entre l'Est et l'Ouest et seraient en mesure de faire face à de nouveaux problèmes de sécurité comme les conflits locaux, devant lesquels les alliances sont relativement impuissantes.

Le Comité croit que la CSCE pourrait regrouper ces activités et pourrait fort bien agir aussi comme centre de contrôle des armements et de règlement des différends. Nous